



ADGC

ASSOCIATION DES DIRECTRICES
ET DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DE CAISSES DESJARDINS.

Sommaire exécutif
Réunion du comité de vérification
Le 9 mars 2023 à 13 h

Présentation des résultats de janvier 2023

Les documents déposés sont conformes et ne soulèvent pas de questionnements.

Suivi sur le taux de placements

La documentation en lien avec les deux placements de l'Association révèle que l'un des placements a été renouvelé automatiquement sans préavis en 2021. Il est possible de briser l'investissement en payant l'intérêt couru et investir au taux plus avantageux de 4,25 %.

En ce qui a trait aux surplus cumulés au compte courant l'on mentionne l'intérêt de procéder à un dépôt à terme rachetable 30 jours suivant le congrès de façon à maintenir les liquidités nécessaires à la réalisation de l'événement.

Le comité recommande :

- 1- de briser l'investissement renouvelé automatiquement afin de bénéficier du taux plus avantageux
- 2- Placer une portion des surplus cumulés au compte suivant le congrès

Varia

Dans la foulée des modifications aux règlements généraux, il est apparu que l'ADGC devrait régulariser ses lettres patentes entourant son nombre d'administrateurs et son siège social.

Le comité recommande :

- L'approbation de la dépense afin de mandater un expert externe dans le soutien à la régularisation auprès du registraire des entreprises.